

**E1
EEJC**

CORRIGÉ

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET COMPTABLE

Note aux correcteurs

- Le présent corrigé est donné à titre indicatif.
- D'autres réponses sont possibles. Il appartient à l'examineur de les apprécier en fonction des justifications données par les candidats.
- Ce sujet a été rédigé et validé en novembre 2007 en tenant compte de l'environnement technique et fiscal en vigueur à cette époque.
- Certains candidats tiennent naturellement compte des évolutions récentes : il convient bien évidemment de les suivre dans leur raisonnement.

Code épreuve		Durée : 3 H 00	Spécialité : BANQUE	
EXAMEN : BREVET PROFESSIONNEL	CORRIGÉ	Coefficient : 4	Épreuve : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET COMPTABLE	
		SESSION : 2008	N° du Sujet : 08AE1	Page : 1/10

DROIT – FISCALITÉ

DROIT

► **QUESTION 1** (3 points)

a) 2 points b) 1 point

a) *Comparez le régime légal et le régime de la séparation de biens.*

Le régime légal est, depuis 1966, le régime de la communauté réduite aux acquêts. C'est le régime de droit commun.

	Régime légal	Régime de séparation de biens
Règles communes*	Application des règles du régime primaire	
Formalisme*	Pas de contrat indispensable, c'est le régime de droit commun.	Nécessité d'un contrat, devant notaire, avant le mariage
Biens propres*	Ce sont les biens - acquis avant le mariage, - issus d'un héritage ou d'une donation, - acquis en emploi de fonds propres, - les effets personnels de chaque époux.	Les biens de chaque époux, qu'ils soient acquis avant ou après la date de mariage, leur sont propres, sauf stipulation contractuelle.
Biens communs*	Ce sont les biens acquis à titre onéreux après le mariage	Indivision (il n'existe pas de biens communs)
Dettes*	La communauté répond des dettes nées pendant le mariage	Chaque époux répond de ses dettes sur ses biens propres.

* Le correcteur considérera ces points comme étant le minimum attendu.

b) *Indiquez les modalités de transformation du régime matrimonial*

- Le régime matrimonial peut être changé dès lors qu'un délai de 2 ans s'est écoulé depuis la conclusion du mariage ou du précédent contrat de mariage.
- Le changement de régime ne doit pas nuire aux intérêts de la famille et doit être homologué par le Tribunal de Grande Instance.
- Le changement de régime doit faire l'objet d'un acte notarié.
- Le changement de régime doit faire l'objet d'une publicité dans un journal d'annonces légales.

FISCALITÉ

► QUESTION 2 (3 points)

A l'aide du barème de l'impôt sur le revenu joint en **annexe I**, calculez l'impôt sur les revenus 2007 à payer par le foyer fiscal de M. et M^{me} DESMOULINS.

Détaillez vos calculs. Vous ne tiendrez pas compte d'un éventuel plafonnement du quotient familial, ni de l'abattement sur les revenus fonciers.

Détermination du périmètre du foyer fiscal

Le foyer fiscal des époux Desmoulins se compose des deux époux et de leurs deux filles Mathilde et Chloé.

Henri, 23 ans, salarié ne peut en aucun cas être rattaché au foyer fiscal de ses parents.

Le nombre de parts du foyer fiscal est donc de 3.

Calcul du montant du revenu net imposable.

Notons d'abord que le salaire perçu par Chloé (17 ans) correspond à un travail d'été. Etant inférieur à deux fois le SMIC, il n'est pas imposable.

	M.	M ^{me}
Salaire	36 000	
- Déduction forfaitaire de 10 %	3 600	
= Salaire imposable	32 400	
+ Bénéfices industriels et commerciaux		32 520
= Revenus du travail	64 920 €	

Revenus fonciers :

Les membres du foyer fiscal détiennent à eux quatre 90 % des parts de la SCI. Il convient donc d'inclure 90 % des loyers perçus par cette SCI soit :

$$18\,000 \times 90\% = 16\,200 \text{ €}$$

Revenus financiers :

$$\text{Montant : } 5\,000 + 9\,500 = 14\,500 \text{ €},$$

$$\text{Abattement de 40 \% : } 14\,500 \times 40\% = 5\,800 \text{ €},$$

$$\text{Abattement général : } 3\,050 \text{ €},$$

$$\text{Dividendes nets à déclarer : } 14\,500 - (5\,800 + 3\,050) = 5\,650 \text{ €}.$$

Revenu net imposable du foyer:

$$64\,920 + 16\,200 + 5\,650 = 86\,770 \text{ €}$$

Calcul des droits simples

$$\text{Quotient familial : } 86\,770 \text{ €} \div 3 = 28\,923 \text{ €}$$

Droits simples :

$$I = (0,30 \times 86\,770) - (5\,240,12 \times 3) = 10\,310,64 \text{ arrondis à } 10\,310 \text{ €}$$

Réductions d'impôt et crédit d'impôt

Réduction pour emploi à domicile :	$5\,600 \times 50\% =$	2 800 €,
Réduction pour enfant au lycée :		153 €,
Réduction pour enfant en études supérieures :		183 €,
Crédit d'impôt attaché aux dividendes :		230 €,
Total des réductions et crédits d'impôt :		3 366 €.
Impôt à payer :	$10\,310 - 3\,366 =$	6 944 €.

ECONOMIE

ÉCONOMIE GÉNÉRALE

► QUESTION 3 (3 points)

a) 1 point b) 2 points

a) *Citez les causes des variations des taux de change.*

Depuis l'explosion du Système Monétaire International, entérinée en 1976 par les accords de la Jamaïque, le dollar fluctue librement. Ses variations, à la hausse comme à la baisse, constituent autant une contrainte qu'une opportunité pour le commerce mondial.

Les causes de ces fluctuations sont au nombre de 4 et sont interdépendantes :

- Le solde de la balance commerciale : déséquilibre importations-exportations
- Le différentiel d'inflation : perte de valeur unitaire de la monnaie.
- Le différentiel de taux d'intérêts : taux d'intérêt d'un pays supérieur à un autre.
- Les anticipations des agents économiques : spéculation.

b) *Expliquez les conséquences de ces variations sur l'activité de Mme DESMOULINS*

Les fournisseurs de Mme Desmoulins sont européens et payés en euros. De plus, elle n'exporte pas ses produits : elle n'est donc pas directement impactée par les variations du dollar.

Mme Desmoulins travaille sur un marché local stable, car sa clientèle est fidèle et aisée.

Compte tenu de la répartition de son chiffre d'affaires, les difficultés suivantes peuvent être envisagées :

- baisse du chiffre d'affaires sur les ventes de vêtements, à cause de la concurrence accrue des magasins vendant à moindre coût,
- réduction de l'activité vente d'accessoires, avec effet sur les marges,
- coût élevé de la main d'œuvre sur l'activité retouches, par rapport à une concurrence à faible coût.

Toutefois, de par la qualité de ses prestations, de sa gamme de produits, et sa notoriété, il y a lieu de penser que son activité sera peu affectée à court terme par le développement de la concurrence asiatique. Néanmoins, si la baisse du pouvoir d'achat perdure, cette concurrence asiatique pourrait pénaliser cette entreprise à terme.

ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

► QUESTION 4 (2 points)

Synthétisez, à partir du schéma joint en *annexe II*, les caractéristiques principales de l'EURL "CHEZ SOPHIE".

Voir annexe II complétée.

COMPTABILITÉ

► QUESTION 5 (3 points)

Enregistrez, à l'aide des *annexes III.1 et III.2*, les écritures comptables ci-dessus.

Vous tiendrez compte d'une TVA à 19,60%.

Voir annexe III complétée.

ANALYSE FINANCIÈRE

► QUESTION 6 (6 points)

a) 1,5 point b) 4,5 points

a) A l'aide du bilan fiscal (*annexes IV.1 et IV.2*), présentez les bilans en masses (*annexe V*) et le tableau des documents résumés (*annexe VI*).

Voir annexes V et VI complétées.

b) Analysez la structure financière de l'EURL "CHEZ SOPHIE".

Note liminaire

Les comptes courants d'associés ont été divisés par 5,6 entre les deux exercices. Leur caractère de non-stabilité nous amène à ne pas les considérer comme des fonds propres, mais à les classer dans les ressources à court terme.

Les fonds propres enregistrent une baisse de près de 7 000 €, ce qui signifie que la propriétaire a prélevé plus que le bénéfice de l'entreprise.

Fonds de roulement (FR) :

A 38 j. de chiffre d'affaires, le FR augmente de 8 j. pour s'établir à 57 k€. Cette évolution résulte de :

- la stabilité de l'actif immobilisé brut, signe d'absence d'investissements,
- la diminution des ressources propres (M^{me} DESMOULINS a prélevé plus que le bénéfice de l'affaire,
- la diminution des dettes structurelles par le jeu normal des remboursements d'emprunts,
- l'augmentation des amortissements et provisions d'actif qui, rapproché de l'absence d'investissements, dénote un vieillissement de l'outil de travail.

Besoin en fonds de roulement (BFR) :

Le BFR a été multiplié par plus de 7 sur un exercice, passant à 39 j. de chiffre d'affaires. Cette explosion est causée par :

- le retrait important (20 705 €) effectué sur les comptes courants d'associés,
- la diminution de crédit fournisseurs qui passe de plus de 3 mois à 2 mois,
- l'allongement de 7 j. du délai de rotation des stocks qui passe à 125 j. (Ce délai est important mais peut-être est-il imposé par la nécessité de disposer d'un vaste choix de modèles à proposer à la clientèle ?)

Nous n'avons pas d'information sur les causes de la diminution du crédit fournisseur. S'agit-il d'une défiance des fournisseurs ou bien d'une réduction volontaire des délais pour obtenir de meilleurs tarifs ?

L'existence d'un BFR si important doit interpeller chez une entreprise dont les clients paient au comptant et qui bénéficie de délais fournisseurs.

Solde net de trésorerie (TN) :

Conséquence logique de l'explosion du BFR : l'effondrement de la TN qui passe de + 25 j. à - 1 j.

Même si le montant en est faible, l'apparition d'un découvert, après une période de trésorerie positive, est inquiétante.

Conclusion :

Sans que la situation soit critique (la capacité d'endettement et la capacité de remboursement sont excellentes) il est urgent d'avoir un entretien avec la dirigeante pour obtenir des éclaircissements sur :

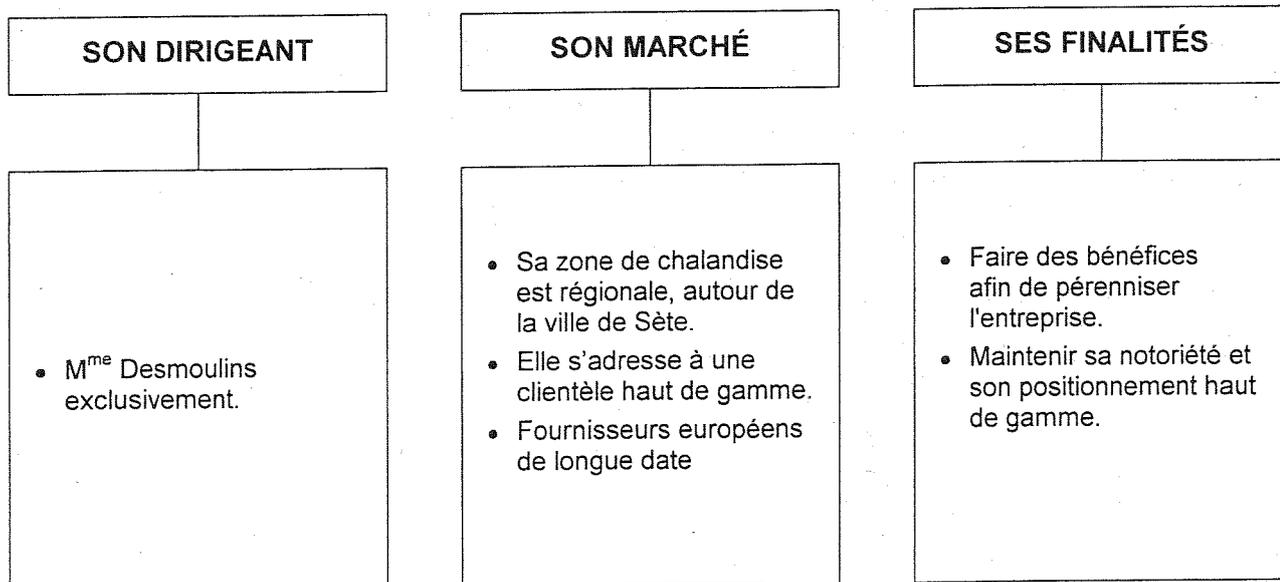
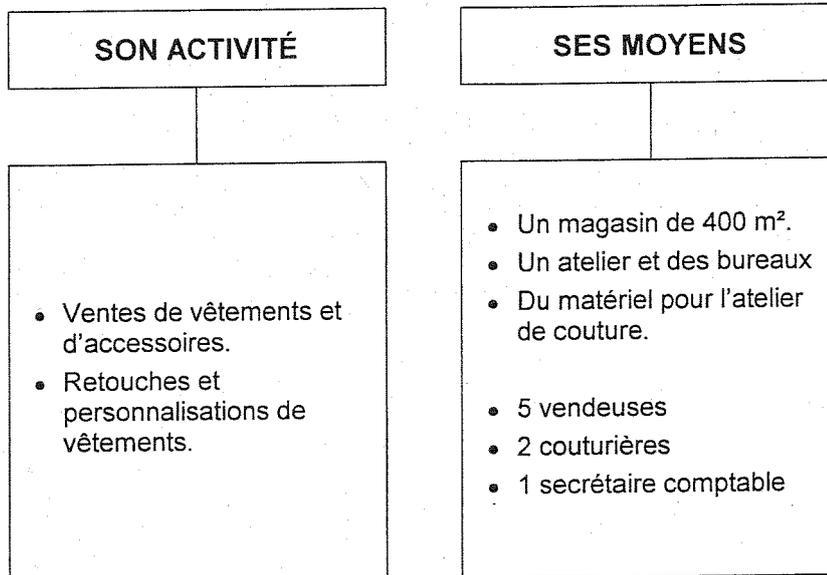
- la baisse importante du crédit fournisseurs,
- le niveau de ses prélèvements :

Baisse des FP	+	Bénéfice	+	Baisse des c/c d'associés	=	Prélèvements effectués
6 787	+	32 520	+	20 705	=	61 012 €

S'il devait perdurer, un tel niveau de prélèvements obérerait gravement la structure financière de l'affaire.

DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC VOTRE COPIE

**TABLEAU DES CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES
DE L'EURL "CHEZ SOPHIE"**



DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC VOTRE COPIE

Comptes schématiques de l'EURL "CHEZ SOPHIE"

**164 – Emprunts et dettes
auprès des établissements de crédit**

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
30/06	153,50	02/06	6 000,00

**215 – Installations techniques,
matériel et outillage industriels**

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
01/06	8 000,00		

401 – Fournisseurs

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
		15/06	10 764,00

404 – Fournisseurs d'immobilisations

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
08/06	9 568,00	01/06	9 568,00

**44562 – Etat – TVA déductible
sur immobilisations**

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
01/06	1 568,00		

**44566 – Etat – TVA déductible
sur autres biens et services**

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
02/06	19,60		
15/06	1 764,00		

512 - Banques

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
02/06	5 880,40	08/06	9 568,00
		30/06	178,83

607 – Achats de marchandises

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
15/06	9 000,00		

627 – Services bancaires et comptes assimilés

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
02/06	100,00		

661 – Charges d'intérêts

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
30/06	25,33		

DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC VOTRE COPIE

Entreprise EURL "CHEZ SOPHIE"

Arrêté au : 31/12/2007

(en €)

BILANS EN GRANDES MASSES

ACTIF	2006	%	2007	%	PASSIF	2006	%	2007
Immobilisations incorporelles brutes	1 000		1 000		Capitaux propres (1) <i>dont résultat</i>	94 077		87 290
Immobilisations corporelles brutes	101 000		101 000		Provisions à caractère de réserves Comptes courants d'associés stables	38 200		32 520
Immobilisations financières brutes					Ressources propres	94 077	29	87 290
ACTIF IMMOBILISÉ BRUT	102 000	31	102 000	35	Provisions pour risques et charges Amortissements et dépréciations d'actif	37 800		58 870
Stocks et en-cours	183 700		188 720		Amortissements et provisions	37 800	12	58 870
Avances et acomptes versés					Dettes structurelles	17 623	5	13 225
Créances clients (2)					RESSOURCES STABLES	149 500	46	159 385
Autres créances	2 800		1 710		Avances et acomptes reçus Dettes fournisseurs	71 200		43 980
ACTIF D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION	186 500	57	190 430	65	Dettes fiscales et sociales Autres dettes	82 000		82 820
Valeurs mobilières de placement	37 600				DETTES D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION	178 400	54	131 295
Disponibilités	1 800				Escompte			1 750
TRÉSORERIE ACTIF	39 400	12			Soldes créditeurs de banque Autres concours			1 750
TOTAL DE L'ACTIF	327 900	100	292 430	100	TRÉSORERIE PASSIF			1 750
					TOTAL DU PASSIF	327 900	100	292 430

(1) dont Fonds commercial

2) dont Effets escomptés non échus

(1) dont Capital

10 000

10 000

NB : Les comptes courants d'associés ne présentant pas de caractère de stabilité sont classés parmi les ressources à court terme.

Client : CHEZ SOPHIE EURL

TABLEAU DES DOCUMENTS RÉSUMÉS

(en €)

VALEURS STRUCTURELLES		2006	2007
Ressources propres		94 077	87 290
+ Amortissements et provisions		37 800	58 870
+ Dettes structurelles		17 623	13 225
= Ressources stables		149 500	159 385
- Actif immobilisé		102 000	102 000
= Fonds de roulement (FR)		47 500	57 385
Actif d'exploitation et hors exploitation		186 500	190 430
- Dettes d'exploitation et hors exploitation		178 400	131 295
= Besoin en fonds de roulement (BFR)		8 100	59 135
Trésorerie Actif		39 400	0
- Trésorerie Passif		0	1 750
= Trésorerie nette (TN)		39 400	- 1 750
Fonds de roulement		47 500	57 385
- Besoin en fonds de roulement		8 100	59 135
= Trésorerie nette (TN)		39 400	- 1 750
RATIOS		2006	2007
Fonds de roulement	(en jours de CA HT)	30	38
Besoin en fonds de roulement	(en jours de CA HT)	5	39
Trésorerie	(en jours de CA HT)	25	- 1
Rotation des stocks	(en jours de CA HT)	118	125
Délais clients	(en jours)	0	0
Délais fournisseurs	(en jours)	99	61
Ressources propres	=	5,3	6,6
Dettes structurelles			
Dettes structurelles	=	0,3	0,2
CAF			
Chiffre d'affaires HT		560 000	542 000
Chiffre d'affaires TTC		669 760	648 232
Achats et charges externes HT		216 000	218 000
Achats et charges externes TTC		258 336	260 728
CAF		54 800	59 270